

# REGLEMENT

## **Challenge Xperium 2019** *Lycéens et étudiants ensemble pour innover*

*Jeudi 14 mars 2019*

Le "Challenge Xperium 2019 : Lycéens et étudiants ensemble pour innover" est un challenge à destination des élèves de lycées de l'académie de Lille et des étudiants de l'Université de Lille. Il est organisé par LILLIAD Learning center Innovation (Université de Lille) et le rectorat de l'Académie de Lille, en partenariat avec le Conseil régional des Hauts-de-France, la fondation I-SITE Université de Lille Nord Europe et Enedis.

Ce challenge s'appuie sur la troisième saison d'Xperium intitulée : « Matériaux et numérique en mutation. Vers l'homme augmenté ? ».

### **Article 1. Objectif du challenge**

Le challenge se déroulera sur la journée complète du 14 mars 2019 (9h-21h) au sein de l'espace événementiel de LILLIAD. L'objectif est d'engager des propositions visant à apporter des réponses aux défis posés par les thématiques ci-dessus.

Deux sujets seront proposés par thématique :

- Un sujet de nature pragmatique – L'objectif sera de proposer une solution innovante et pragmatique susceptible d'être mise en œuvre rapidement.
- Un sujet de nature prospective – L'objectif sera de proposer une solution innovante de plus long terme.

Chaque équipe participante sera invitée à présenter en fin de journée sa réponse sous la forme d'un pitch avec une image au maximum. Les présentations ne devront pas excéder 3 minutes.

### **Article 2. Public et catégories**

Le challenge s'adresse aux lycéens de l'Académie de Lille et étudiants de l'Université de Lille. 10 groupes seront constitués (8 personnes maximum par groupe : 4 lycéens et 4 étudiants).

### **Article 3. Thème**

Les thématiques du challenge sont :

- Réparer l'humain demain ;
- Robots au service de l'humain ;
- Énergie et objets connectés ;
- Vers une ville plus intelligente et plus inclusive ;
- Police scientifique et intelligence artificielle.

Chaque groupe se verra attribuer une question en lien avec l'une de ces thématiques autour de laquelle il devra travailler tout au long de la journée du 14 mars.

### **Article 4. Jury**

Le jury sera constitué de représentants de l'université de Lille, de LILLIAD Learning center Innovation, du rectorat de l'Académie de Lille, des partenaires du Challenge, ainsi que des différents experts thématiques mobilisés tout au long de la journée.

### **Article 5. Prix**

Les prix sont constitués de chèques cadeaux à destination des gagnants du challenge :

- Chaque membre d'un groupe ayant fait l'objet d'une attribution de prix se verra remettre un chèque cadeau valable dans différentes enseignes commerciales (2 catégories - pragmatique / prospective, 3 niveaux de prix par catégorie - Or : 50 € - Argent : 40 € - Bronze : 30 €).
- Les solutions primées feront l'objet d'une communication spécifique sur le site LILLIAD : <https://lilliad.univ-lille.fr/>

Les solutions présentées dans le cadre du challenge pourront faire l'objet d'une exposition dans les locaux des organisateurs du challenge, ainsi que des partenaires.

## **Article 6. Modalités de participation**

Les lycéens susceptibles de participer à ce challenge sont sélectionnés par le rectorat.

Les étudiants de l'Université de Lille sont mobilisés par le biais de messages transmis aux directeurs de composantes et de formation avec une attention particulière portée aux étudiants allant du L3 au M2. Jean Cosléou, directeur scientifique d'Xperium est en charge de la réception et du tri de l'ensemble des candidatures qui doivent lui être adressées exclusivement par mail à l'adresse suivante : [jean.cosleou@univ-lille.fr](mailto:jean.cosleou@univ-lille.fr)

## **Article 7. Calendrier**

Début des inscriptions au challenge : 15 décembre 2018.

Date limite d'inscription : 25 février 2019 .

Confirmation de l'inscription au challenge : 1<sup>er</sup> mars 2019 .

Date du challenge : 14 mars 2019. Présence des participants requise de 9h à 19h30, suivie d'un cocktail de clôture.

## **Article 8. Droits d'auteur**

Les productions liées au "Challenge Xperium 2019 : Lycéens et étudiants ensemble pour innover " seront réalisées au cours de la journée du 14 mars 2019 aux seules fins de cette participation.

Elles peuvent :

- être créées à partir d'éléments matériels (images, textes, sons, vidéos) produits par les équipes spécifiquement pour la circonstance ;
- être réalisées en combinant ou en exploitant des éléments déjà existants mais libres de tous droits.

Il appartient aux experts accompagnateurs des groupes de vérifier au préalable le respect des droits d'auteurs associées aux productions ;

- Les participants sont entièrement responsables de leurs productions.

En cas de non-respect des droits d'auteur liés aux images, aux sons, aux vidéos et à toute reproduction quelle qu'elle soit, les organisateurs se réservent le droit de considérer la production comme non recevable.

Les organisateurs se réservent le droit d'exposer les productions reçues dans les lieux partenaires du challenge et de publier les productions reçues sur ses réseaux sociaux et sites internet. Les productions réalisées par les élèves ne feront, en aucun cas, l'objet de versements de droits d'auteur et de diffusion. La publication des noms et des photographies, le cas échéant des participants et des enseignants accompagnateurs sera soumis à leur accord préalable.

## **Article 9. Responsabilité**

Les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables si, par suite d'un événement de force majeure, le "Challenge Xperium 2019 : Lycéens et étudiants ensemble pour innover " devait être annulé, reporté ou modifié, de même que de toute perte, retard ou avarie dans l'acheminement des productions. Toute modification ainsi apportée au présent règlement ferait l'objet d'un avenant.

## **Article 10 : Consultation et acceptation du règlement**

La participation au "Challenge Xperium 2019 : Lycéens et étudiants ensemble pour innover " implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement par l'ensemble des participants.

Le règlement du challenge est directement téléchargeable en intégralité sur le site internet de LILLIAD pendant toute la durée du challenge.